



Monsieur le Premier ministre,

Lors de votre conférence de presse du 15 avril post-conseil des ministres, vous avez annoncé l'ouverture de négociations par votre Gouvernement afin de soutenir le versement d'une prime en faveur des professionnels des EHPAD et de l'intervention à domicile.

Si nous nous félicitons tant de la reconnaissance de ceux qui sont souvent appelés « la deuxième ligne de front » que de l'appui de l'Etat dans la discussion avec les Départements, limiter le versement d'une prime aux seuls EHPAD et à l'intervention à domicile revient à oublier l'ensemble des salariés des secteurs sociaux et médico-sociaux qui sont au contact des publics les plus fragiles : enfants, jeunes, adultes de l'aide sociale à l'enfance, personnes en situation de handicap, personnes sans domicile, migrants et majeurs protégés. Ces professionnels sont confrontés aux mêmes risques de contamination et ont pourtant continué, depuis le premier jour, à assurer leur mission d'accompagnement et de protection malgré l'absence totale de protection et de dépistage permettant ainsi d'éviter l'effondrement du système.

A l'occasion de son allocution du 13 avril, le Président de la République a évoqué le rôle des travailleurs sociaux et des associations dans l'organisation de cette lutte contre le virus. Le ministre des Solidarités et de la Santé a salué quant à lui l'investissement sans faille des travailleurs sociaux lors des séances de questions au Gouvernement mardi dernier. Lors de la discussion que vous allez ouvrir avec les Départements, il importe que la protection de l'enfance, la protection juridique des majeurs, le secteur du handicap, l'hébergement d'urgence et l'insertion ne soient pas les grands oubliés de la deuxième ligne.

Il s'agit pour nous de reconnaître l'investissement et l'engagement des professionnels de nos secteurs d'activité auprès des personnes les plus fragiles tout au long de cette crise et ce, quelle que soit l'autorité de financement et de contrôle, Etat comme départements. Il est nécessaire que l'ensemble des chefs de file de la politique sociale et médico-sociale en France trouvent un terrain d'entente pour assurer aux professionnels la reconnaissance par la nation de leur engagement.

Nos organisations se tiennent à votre disposition pour prendre une part active à ces futures négociations.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Signataires :

Marianne Antunes, présidente de l'ANMECS
Bénédicte Aubert, présidente de l'ANPF
Josiane Bigot, présidente de la CNAPE
Marie-Andrée Blanc, présidente de l'Unaf
Christian Borie, président de la FNLV
Marie-Sophie Desaulle, présidente de la FEHAP
Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss
Ange Finistrosa, président de la FNAT
Jean-Louis Garcia, président de l'APAJH
Luc Gateau, président de l'Unapei
Florent Guéguen, directeur général de la Fédération des acteurs de la solidarité
Jacques Le Petit, président de la Fn3s
Alain Raoul, président de Nexem
Salvatore Stella, président du CNAEMO
Bérengère Tailleux, présidente du CNDPF